



ÉDITO ROUTE & MÉDECINE

GROGNON, AIGRIS, TRISTES, COINCÉS ?

Au seuil de cette année nouvelle, c'est une **année pleine de mobilité, de santé et notamment sans accident de la route** que je veux vous souhaiter ! On imagine souvent les acteurs de sécurité routière comme des ronchons impénitents, qui ne conduisent évidemment jamais, voire n'ont jamais obtenu le permis et qui auraient un compte personnel à régler en raison d'un drame qui les affecte personnellement. Je ne pense pas vraiment correspondre à cet archétype. Mes contacts réguliers avec de nombreux experts et acteurs du domaine me permettent d'affirmer qu'ils ne sont ni plus grognon, ni plus aigris, ni plus tristes ou coincés que d'autres citoyens ! Pourquoi le seraient-ils d'ailleurs alors que leur seule finalité est de permettre d'éviter des accidents, donc des morts et des blessés : enthousiasmant plutôt que démoralisant ... surtout pour des professionnels de santé !

La vision zéro en accidentologie est ambitieuse, mais comment pourrions-nous décider d'un nombre « acceptable » de victimes et, par là même, légitimer une portion d'insécurité routière ? C'est sans doute parce que les moyens pour tendre vers cet objectif génèrent des contraintes et une implication individuelle de tous les usagers de la route que l'action pourtant indispensable s'avère impopulaire. La fronde contre le 80km/h constitue un modèle de ce que je viens d'énoncer et si le Président Macron condamne la mesure avant même qu'elle ne soit évaluée, il fera, comme tant d'autres, montre de couardise et inconséquence. Délivrer une information objective, scientifiquement validée, avec des explications claires est l'une des conditions de l'acceptabilité des mesures de santé publique, en général, et de sécurité routière, en particulier. Il faut être fier d'y contribuer et de savoir lutter contre le populisme ambiant et la désinformation.

Docteur Philippe Lauwick, président
 @PhilippeLauwick

SOMMAIRE Janvier/février 2019

-
- 02 APPORT DE LA BIOMÉCANIQUE DES CHOCS DANS LA PRÉVENTION DES BLESSURES (PARTIE N° 1)**
 - 04 ACTUALITÉS PERMICOMED 2019 PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DES MÉDECINS AGRÉÉS POUR LE CONTRÔLE DE L'APTITUDE À LA CONDUITE FORMATIONS CONTINUES EN RÉGION**
 - ALEXANDRE ROCHATTE, NOMMÉ À LA PRÉFECTURE DE LA MEUSE**
-



Dans la continuité des communications présentées lors de la séance de l'Académie Nationale de Médecine du 20 mars 2018, (www.academie-medecine.fr) consacrée à « Sécurité Routière, un engagement de santé publique », vous trouverez ci-après celle de Jean-Yves Le Coz.

APPORT DE LA BIOMÉCANIQUE DES CHOCS **DANS LA PRÉVENTION DES BLESSURES (Partie n°1)**

MOTS-CLES : Tolérance être humain, Impact, Risque lésionnel - Jean-Yves LE COZ

Institut de Biomécanique humaine Georges Charpak - ENSAM - 151, Boulevard de l'Hôpital Paris - Mail : jean-yves.le-coz@ensam.eu

L'auteur déclare n'avoir aucun lien d'intérêt avec le contenu de cet article.

INTRODUCTION

L'Homme, au niveau mondial, ne s'est jamais autant déplacé, et pour cela, il utilise très souvent l'automobile. Les connaissances sur le risque routier existent et, au-delà de leur développement toujours nécessaire, il est fondamental de les diffuser et de les partager afin d'orienter les décisions à prendre, que ces dernières soient d'ordre technique ou appartiennent au champ de la responsabilité publique. Si l'Homme aspire à optimiser le partage transport collectif -transport individuel, il ne peut se résigner à mettre en balance sa liberté quotidienne avec le risque immédiat en sécurité routière ou le risque à moyen et long

terme sur le plan environnemental.

La sécurité routière est un domaine de responsabilités partagées, publiques et privées, elle est régie par de nombreuses lois et normes.

Dans cet article, après une courte présentation des enjeux mondiaux, nous aborderons comment les recherches et travaux en biomécanique des chocs ont permis de mettre en évidence les mécanismes de blessures lors d'accidents de la route et comment des réponses technologiques ont fait évoluer favorablement les bilans lésionnels.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, UNE PRIORITÉ DE SANTÉ PUBLIQUE

Les publications de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) nous rappellent, années après années, l'importance de la mortalité routière dans la hiérarchie des causes de mortalité dans le Monde. Avec plus de 1,3 millions de tués et 50 millions de blessés graves chaque année, l'insécurité routière [1]:

- était classée au 9^e rang des causes mortalité dans le Monde en 2004,
- elle va se classer au 3^e rang en 2020,
- pour reculer au 5^e en 2030, si les mesures efficaces sont mises en œuvre.

Il existe de très fortes disparités inter régionales et intra régionale quand on compare la mortalité ou la morbidité routière entre pays ou continents. Le risque de mortalité peut être exprimé par le taux : nombre de tués/nombre d'habitants (Tableau I) : 90% des tués sur les routes, le sont dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, et ce sont à 50% des usagers vulnérables

(piétons, cyclistes...).

Si l'enjeu de sécurité routière continue à exister dans les pays industrialisés, il doit être considéré comme une vraie priorité de santé publique dans les pays émergents.

La démarche de prévention des blessures lors des accidents de la route repose sur deux piliers de connaissances :

- l'accidentologie qui décrit et analyse les situations accidentelles sur le plan statistique et technique,
- et la biomécanique des chocs qui à partir des constats

accidentologiques va aider l'ingénieur à mettre au point de nouvelles solutions techniques et à évaluer l'efficacité de ces solutions grâce aux outils substitués de l'être humain.

Ces domaines scientifiques sont nés au milieu du XX^e siècle, leur développement va se poursuivre surtout à l'aube de la multiplication des automatismes et de la genèse de la conduite autonome et connectée.

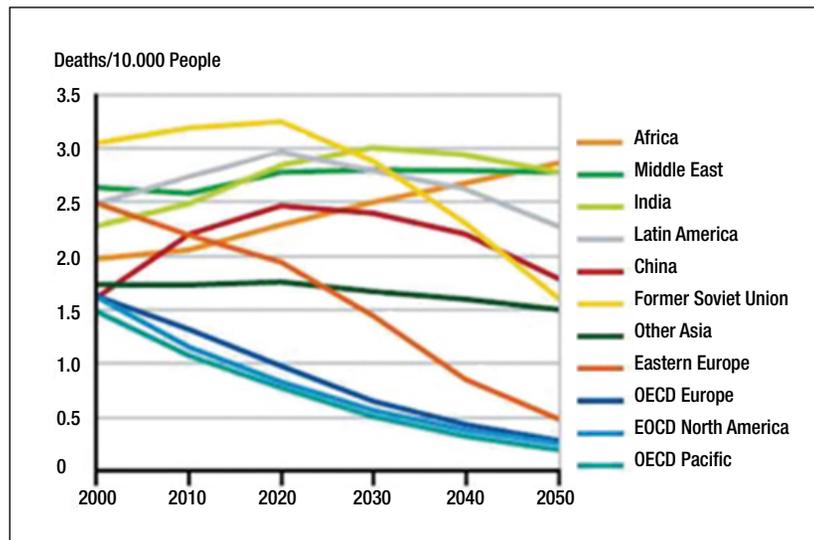


Tableau I : Projections de la mortalité routière dans le monde [1]

Évolution dans le temps du risque de mortalité exprimé par le taux nb de tués/nb d'habitants.

L'ACCIDENTOLOGIE SECONDAIRE

L'accident de la route intervient lors d'un dysfonctionnement du système de circulation. Ce dysfonctionnement naît d'une conjonction de facteurs qui rompt la situation de conduite, crée une situation d'urgence puis de choc [2].

L'analyse des accidents de la route est par définition systémique. Les démarches de sécurité automobile et routière sont complémentaires, il est autant nécessaire de travailler sur l'évitement des lésions (sécurité passive ou secondaire) que sur l'évitement même des accidents (sécurité primaire), et chacun de ces domaines implique tous les éléments de la classique triade

« véhicule-usager-environnement ».

L'accidentologie secondaire étudie le risque et les mécanismes de blessures au moment de la phase active du choc.

Références

[1] http://www.who.int/violence_injury_prevention/road_traf_c/en/

[2] Brenac T, L'analyse séquentielle de l'accident de la route, Rapport outils et méthodes, n°3, INRETS, 1997.

ACTUALITÉS PERMICOMED 2019

PREMIÈRES ASSISES NATIONALES DES MÉDECINS AGRÉÉS POUR LE CONTRÔLE DE L'APTITUDE À LA CONDUITE

Vendredi 15 Novembre 2019 – FIAP Jean Monnet – Paris 14^{ème}

- Vous êtes médecin des commissions médicales préfectorales
- Vous êtes médecin agréé en ville ou intéressé par les questions d'aptitude médicale à la conduite ...

RÉSERVEZ VOTRE JOURNÉE

(Programme & bulletin d'inscription en cours d'élaboration)

Si vous souhaitez recevoir toutes les informations concernant cette journée en avant-première, merci d'adresser un mail à permicomed@acmf.fr (nombre de participants limité).

À NOTER ÉGALEMENT

PERMICOMED, Section de l'ACMF, organise des sessions de formation continue en région.

Ces formations bénéficient de l'agrément de la DSR et sont validantes dans le cadre de l'obligation quinquennale de formation.

Les droits d'inscription s'élèvent à :

- 102€, pour les médecins ayant acquitté la cotisation PERMICOMED 2019 (36€) ;
- 162€, pour les non-adhérents à PERMICOMED.

Le planning des formations 2019 est consultable sur [www.acmf.fr/Rubrique Nos engagements/PERMICOMED](http://www.acmf.fr/Rubrique%20Nos%20engagements/PERMICOMED)

NOMINATION

NOMMÉ À LA PRÉFECTURE DE LA MEUSE, *Alexandre Rochatte, adjoint au Délégué interministériel à la sécurité routière depuis 2015, quitte la DSR.*

Nommé au conseil des ministres du 4 janvier, ce contrôleur général des armées a pris ses fonctions de préfet de la Meuse le 21 janvier dernier. À l'issue de ces trois années de collaboration, Emmanuel Barbe a déclaré : « Alexandre Rochatte a joué un rôle essentiel dans la conduite de la politique interministérielle de sécurité routière menée, sous l'autorité du ministère de l'Intérieur, par la Délégation à la sécurité routière.



Je voudrais, au nom de tous, le remercier du fond du cœur pour son engagement total comme pour toutes ses autres qualités qui en ont fait un interlocuteur apprécié de tous. L'ensemble de la Délégation lui souhaite le meilleur pour la suite de sa brillante carrière. »

L'ACMF lui souhaite une bonne installation dans ses nouvelles fonctions en Meuse.